

ÉCHOS de l'EIC Rhône-Alpes

Expérimentation du nouveau régime de travail, Régime D

A la suite du nouvel accord collectif ferroviaire, l'Etablissement EIC RA envisage d'expérimenter sur certains postes le nouveau régime de travail.

Le 31 janvier 2017, les organisations syndicales ont été conviées à une réunion sur la mise en application de la nouvelle réglementation du travail issue de l'accord de branche du ferroviaire.

L'entreprise envisage de mener une étude sur l'expérimentation du régime D sur les postes de Lozanne, L'Arbresle, Tassin, Firminy et Sibelin DOT.

Ce nouveau régime comporte 3 possibilités :

- 8h23 et 140 repos
- 8h51 et 150 repos
- 9h23 et 160 repos (avec une indemnité compensatrice encore à négocier)

L'établissement prévoit, à l'aide d'un support établi par la DMC (Direction des Métiers Circulations), l'étude locale pour chacun de ces postes reprenant chacun de ces points :

- Les OTS actuelles et projetés
- Les tableaux de roulement actuels, projetés ainsi que le comparatif
- L'étude locale des spécificités et facteurs de charge du poste concerné

A la fin de cette étude, elle réunira le groupe paritaire pour en faire une présentation

Pour l'Unsa, il est impératif que les membres du groupe paritaire puissent participer à ces études et que la direction leurs fournissent les moyens temps.

Avec vos propositions et notre force de négociation nous pouvons obtenir des avancées.

Si toi aussi tu veux faire avancer les choses sur ce sujet, contact nous pour ensemble faire des propositions innovantes

Alain DUFETRE : 06 51 83 52 48 et Yoann SAUGUES : 06 20 78 10 38

ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

UNSA Ferroviaire Rhône-Alpes

Créateur de lien social